



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

Du 12 au 18 janvier 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Culture : prix de l'indianocéanie.....2

- Prix de l'Indiacocéanie : faites parler la région

2. Centres d'Intérêts

2.1 Politique.....3

- Comores-France-Covid-19 I Les deux pays déplorent les communications qui sapent la sérénité de leur coopération

2.2 Santé.....5

- Supposée mutation du virus aux Comores I Les résultats des échantillons «attendus ce mercredi»
- Lutte contre la Covid-19 - Dr Laurent Musango : «Le vaccin AstraZeneca le plus adapté pour Maurice»
- Covid-19 : 6 décès supplémentaires et 300 nouveaux cas
- Covid-19 à La Réunion : septaine recommandée, tests PCR obligatoires... ce qui change ce lundi pour les voyageurs

2.4 Tourisme.....10

- Les Seychelles rouvrent aux touristes ayant reçu le vaccin COVID-19

2.5 Environnement.....12

- Produits en plastique à usage unique : les autorités ne feront pas de cadeaux aux récalcitrants

Prix de l'indiaocéanie : Faites parler la région

Vous avez quelque chose à dire. Et cela concerne l'océan Indien. Le prix Indianocéanie revient pour une troisième édition 100 % numérique. Pas d'envois postaux, pas de dépôts directement à la Commission de l'océan Indien. Cette année, les inscriptions et envois de manuscrits se font en ligne.

Pour participer, il s'agit d'écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements contemporains propres à la région indianocéanie.



Le prix récompense une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun. L'appel à écriture est ouvert jusqu'au 30 juin 2021 aux résidents des îles de la région âgés de plus de 18 ans. Le texte primé sera édité à environ 500 exemplaires. Le lauréat recevra une récompense de 1 000 euros. L'année dernière, c'est notre compatriote Davina Ittoo qui a remporté le prix Indianocéanie avec *Misère*.

Comores-France-Covid-19 I Les deux pays déplorent les communications qui sapent la sérénité de leur coopération



Convoqué au ministère des Affaires étrangères par le chef de la diplomatie comorienne, le premier conseiller à l'ambassade de France aux Comores, Marc Lamy, qui assure l'intérim de l'ambassadrice, Jacqueline Bassa-Mazzoni a, selon le patron de la diplomatie comorienne, «présenté des excuses au gouvernement et à la population comorienne» suite aux mensonges du site Imaz-Press Réunion et aux déclarations ambiguës tenues par Mansour Kamardine.

Les Comores et la France se sont engagées à améliorer la communication et à renforcer leur collaboration pour lutter contre «les fausses informations» qui nuisent à leur volonté commune de contenir la Covid-19 dans les îles. C'est l'une des conclusions d'une rencontre, samedi 16 janvier, entre le ministre des Affaires étrangères et le premier conseiller de l'ambassade de France à Moroni. Cette rencontre intervient suite à la publication «de fausses informations» d'Imaz Press Réunion selon lesquelles il y aurait un cas d'Ebola aux Comores et «aux déclarations mensongères» de Mansour Kamardine qui avait affirmé que les autorités comoriennes avaient refusé «une aide» alors que celle-ci sera réceptionnée, quelques temps après, par le ministère comorien de la Santé. Le ministre des Affaires étrangères, Dhoahir Dhoulkamal a ainsi convoqué le premier conseiller à l'ambassade de France à Moroni, Marc Lamy, qui assure l'intérim de l'ambassadrice Jacqueline Bassa-Mazzoni pour des échanges sur «ces informations» qui tombent à tout-va et qui sapent la sérénité de leur coopération.

Le chef de la diplomatie comorienne a dévoilé, à la presse, quelques détails de l'objet de la rencontre **«Il y a quelques jours, le site Imaz Press Réunion a émis des informations mensongères qui nous ont**

inquiétés. Ces informations étaient de nature à troubler la sérénité des Comoriens, et même de l'ensemble des pays du monde», dira-t-il. Pour Dhoahir Dhoulkamal, il s'agit d'une «communication mensongère» et de la désinformation. «Suite à cela, il était nécessaire de convoquer la partie française afin de clarifier les choses».

[Suite de l'article](#)

Pour plus d'information cliquez le lien ci-dessous :

- **<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/ah-med-ali-amir,-coordinateur-de-la-communication-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidence-.html>**

Supposée mutation du virus aux Comores I Les résultats des échantillons «attendus ce mercredi»



Le chef de l'État a convoqué un conseil de ministres extraordinaire samedi dernier au palais de Beit-Salam. Principale décision prise à la suite de la réunion : l'accueil des malades asymptomatiques du Covid-19 dans les centres de districts sanitaires. L'on y a également appris que les échantillons étaient bien arrivés au Kenya et que les résultats du séquençage du virus seront connus après-demain.

Depuis le début du mois dernier, face à une soudaine contagiosité du virus qui a entraîné un rebond des cas, notamment à Mwali, où il s'est manifesté avant de contaminer les autres îles, la piste du variant sud-africain était évoquée. Mais tout sera connu, «mercredi prochain», d'après la ministre de la Santé.

En effet, Loub Yacout Zaidou a affirmé que «les échantillons sont bien arrivés au Kenya Medical Research Institute, à Nairobi, laboratoire où le séquençage du virus sera effectué». Avec la deuxième vague, les tests sont de plus en plus sollicités et le stock, tout naturellement fond comme neige au soleil. «Une commande de 10 000 tests a été lancée, le virement effectué, nous devons la réceptionner rapidement», a fait savoir une Loub Yacout Zaidou, énergique et qui affirmait ce samedi que «la situation (du Covid-19) était sous contrôle».

Même si la situation semble de prime abord s'apaiser à Mwali, les autorités sont inquiètes par «la virulence de la deuxième vague qui s'abat sur l'archipel». Aussi, le chef de l'État a convoqué un conseil de ministres extraordinaire samedi 16 janvier dernier à Beit-Salam. Au menu, la pandémie de Covid-19 et les voies et moyens pour la contenir. La ministre de la Santé, Loub Yacout Zaidou en a fait un bref compte-rendu.

Ainsi, elle a confirmé ce que l'on soupçonnait déjà, à savoir que «la situation semblait connaître une amélioration à Mwali, ce qui n'est pas le cas à Ngazidja et Ndzواني qui enregistrent une flambée de cas». A Ngazidja, comme Al-watwan l'avait annoncé en début de semaine dernière, les districts sanitaires seront mis à contribution, et accueilleront les patients asymptomatiques, les personnels soignants ayant appris à effectuer les prélèvements pour les dépistages. A noter que lors de la première vague, seul le pôle hospitalier de Samba recevait les malades. Il compte, selon la patronne de la santé, 73 sujets dont 3 en réanimation, pour une capacité initiale de 65 places. Celle-ci a été revue à 100 et des lits seraient déjà en train d'être installés.

[Suite de l'article](#)

Lutte contre la Covid-19 - Dr Laurent Musango : «Le vaccin AstraZeneca le plus adapté pour Maurice»



C'est le vaccin AstraZeneca qui sied le mieux au pays, car il est plus facile de le stocker, selon le Dr Laurent Musango. Maurice dispose déjà de système de réfrigération pour des vaccins nécessitant une conservation de 2 à 8 degrés. Comme la plupart des pays africains, Maurice ne dispose pas de la capacité requise pour le stockage d'un vaccin contre la Covid-19, comme le vaccin de Pfizer, selon le Dr Laurent Musango. Ce type de vaccin nécessite une conservation à -70 degrés. Ainsi, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Maurice a une préférence pour le vaccin d'AstraZeneca/Oxford University qui est plus facile à conserver.

Le laboratoire britannique avait annoncé, en novembre, que son vaccin était, en moyenne, efficace à 70 % contre plus de 90 % pour ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna. En revanche, il est beaucoup plus facile à conserver. Cela se fait à une température de 2 et 3 degrés, comme pour un grand nombre de médicaments. Aussi, il coûte moins cher « On ne peut prendre de risque avec ce vaccin », explique le Dr Musango. Pour lui, le vaccin AstraZeneca, qui figure aussi sous la Covax Facility, est plus adapté aux pays africains, dont Maurice, qui disposent déjà des facilités requises pour le stockage de vaccins nécessitant une température de 2 à 8 degrés. Il souligne cependant que c'est aux autorités de décider quel vaccin choisir pour la population.

Le représentant de l'OMS ajoute qu'il est difficile de dire quand Maurice va recevoir les vaccins à travers la Covax Facility, mais ce sera « dès que possible ».

Le Dr Musango a aussi expliqué que « la population ne doit avoir aucune crainte quant à la façon dont le vaccin sera distribué à travers ce protocole ». « Le vaccin sera distribué à tous les pays qui ont adhéré à la Covax Facility peu importe la situation de la Covid-19 », a-t-il affirmé. Selon lui, le critère de base qui a été adopté, c'est celui de l'équité sans aucun gaspillage. Un bon management doit au préalable être établi. [Suite de l'article](#)

Covid-19 : 6 décès supplémentaires et 300 nouveaux cas

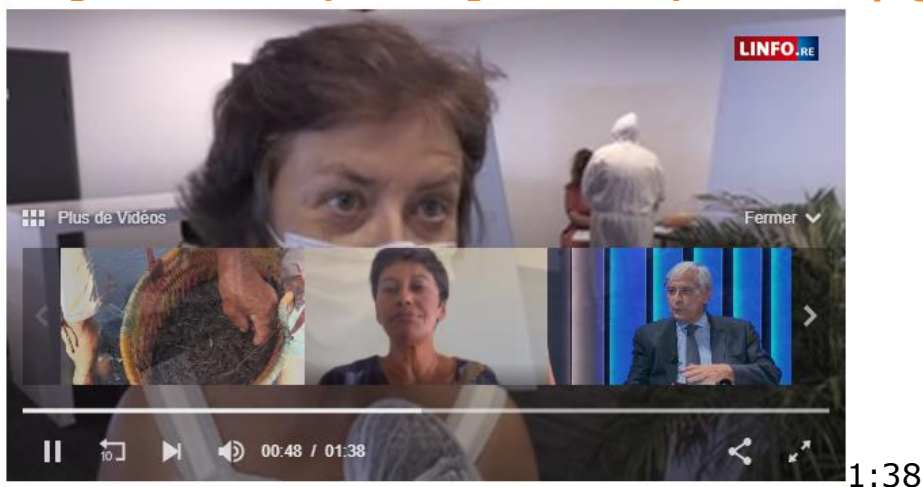
Mandimbisoa R.

Le nombre des décès liés au Covid-19 repart à la hausse, tout comme celui des nouveaux cas confirmés. Le dernier bilan hebdomadaire (semaine du 9 au 15 janvier) rendu public par le ministère de la Santé ce week-end, fait état de 6 décès supplémentaires et de 300 nouveaux cas confirmés contre environ 5 décès et 230 cas positifs la semaine dernière.

La région Analamanga reste pour l'instant le principal foyer de l'épidémie avec 183 nouveaux cas et 1 décès supplémentaire. Le nombre de cas confirmés a presque doublé par rapport à la première semaine de cette année. Les régions Matsiatra Ambony (31 nouveaux cas et 4 décès), Vatovavy Fitovinany (18 nouveaux cas) et Boeny (16 nouveaux cas) figurent parmi celles qui ont le plus grand nombre de cas enregistrés. Le 6^e décès de cette semaine a été signalé dans la région Alaotra Mangoro qui ne compte que deux nouveaux cas.

Le nouveau rapport du ministère de la Santé publique sur l'évolution du Covid-19 à Madagascar révèle également l'existence d'un cas importé, sans que l'origine de celui-ci ne soit divulguée, malgré le risque imminent de propagation des variants Sud-africains et Européens du virus dans le pays. De son côté, l'Aviation civile de Madagascar a décidé de fermer les frontières aériennes malgaches aux autres pays jugés à risque en matière de santé. La liste établie fait état de 44 pays où les passagers sont interdits d'embarquement pour Madagascar. 17 pays européens, 7 pays africains, notamment en Afrique australe, une dizaine sur le continent américain et 9 pays en Asie sont concernés par cette interdiction. Par ailleurs, l'ACM précise que les vols internationaux au départ et à l'arrivée de l'aéroport d'Ivato, région Analamanga, restent interdits. Seul l'aéroport international de Nosy Be peut accueillir les vols internationaux, sous certaines conditions.

Covid-19 à La Réunion : septaine recommandée, tests PCR obligatoires... ce qui change ce lundi pour les voyageurs



Ce lundi, les modalités d'entrées sur l'île sont changées pour les voyageurs à destination de la Réunion. De nouvelles mesures destinées à restreindre le trafic aérien ont été annoncées par Jacques Billant vendredi 15 janvier.

Les files d'attente élancées aux abords des centres de dépistage de l'île ce week-end sont la conséquence directe des nouvelles restrictions imposées aux voyageurs. Vendredi 15 décembre, le préfet de la Réunion annonçait la mise en place ce lundi de nouvelles restrictions sanitaires pour les voyageurs au départ et à destination de l'île.

Tests PCR négatifs exigés suite au rebond épidémique

Suite à la découverte des premiers cas du variant sud-africain de la Covid-19 à Mayotte, en métropole, et également à La Réunion, les voyageurs à destination de l'Hexagone devront présenter un test PCR négatif avant l'embarquement. Comme annoncé par Jean Castex jeudi dernier, des tests négatifs seront exigés pour les vols en provenance de Mayotte ou de La Réunion vers la Métropole. Cette annonce du Premier ministre fait suite au rebond épidémique important que connaît l'hexagone.

Retour de la septaine pour les voyageurs entrants

Parmi les annonces importantes, le préfet de la Réunion a également annoncé le retour de la septaine pour les passagers en provenance et à destination de La Réunion. Supprimée le 10 juillet dernier, la septaine sera cette fois "morale et civique" selon les termes employés par les services de l'Etat.

Cela signifie qu'à contrario de la quarantaine obligatoire instaurée lors du premier confinement en métropole, elle n'est pas imposée mais fortement recommandée, tout comme le test à effectuer 7 jours après l'arrivée des voyageurs.

Les Seychelles rouvrent aux touristes ayant reçu le vaccin COVID-19

By: [Patsy Athanase](#), [Sharon Ernesta](#) et Traduit par [Rudie Bastienne](#)



Les voyageurs doivent également produire un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédentes (Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles ont rouvert jeudi leurs portes aux visiteurs de partout dans le monde à condition qu'ils aient pris les deux doses de vaccin **COVID-19**, a déclaré un haut responsable du tourisme.

En plus du vaccin, le voyageur doit également produire un **test PCR** négatif effectué dans les 72 heures précédentes, a déclaré le ministre du **Tourisme** Sylvestre Radegonde lors d'une conférence de presse.

Les touristes de la nation insulaire doivent fournir une preuve de la vaccination au moyen d'un certificat d'authentification. Avec tout cela, dans l'ordre, le visiteur n'aura pas besoin de se mettre en quarantaine à son arrivée dans l'archipel de 115 îles de l'océan Indien.

Les Seychelles au cours des derniers mois avaient imposé des restrictions sur les touristes de pays autorisés à se rendre dans la nation insulaire en raison des taux élevés de COVID dans de nombreux pays.

« Nous espérons que cela ouvrira l'industrie du **tourisme** pour les locaux, principalement pour les petits hôtels qui sont en difficulté sur La Digue, Praslin et aussi sur Mahé. Et aussi fournir le coup de pouce dont notre économie a désespérément besoin », a expliqué M. Radegonde.

À la mi-mars, les visiteurs des îles n'auront plus qu'à produire un **test PCR** négatif car le pays aurait vacciné 70 pour cent de sa population locale, obtenant ainsi l'immunité collective.

Jeudi, près de 2 000 vaccinations avaient été administrées depuis le lancement du programme il y a cinq jours.

Selon Kathleen Cecile, chef du groupe de travail technique national sur la vaccination contre le **COVID-19**, le programme a commencé lentement, mais mercredi, 938 personnes ont pris le vaccin, ce qui a rapproché la campagne de son objectif de 1000 doses par jour.

« Sur la base des chiffres d'aujourd'hui, nous pouvons confirmer qu'une équipe a atteint son objectif de 200 vaccinations par jour, et une autre équipe a dépassé les 100 vaccinations à midi aujourd'hui, et nous attendons à ce que toutes les équipes atteignent l'objectif de 200 vaccinations par jour à partir d'aujourd'hui, » dit Mme. Cécile.

Mme. Cecile a déclaré à ce jour qu'il n'y avait eu aucun rapport d'effets secondaires indésirables graves sur qui que ce soit.

Au début de la campagne, il y avait quatre centres de vaccination sur l'île principale de Mahé, à savoir au toit jaune et vert de l'hôpital des Seychelles, à l'ICCS et à Anse Royale.

La cinquième équipe de professionnels de la santé couvrait les îles de Praslin et de La Digue. Cependant, depuis dimanche, le ministère de la Santé a révisé son plan de déploiement pour inclure davantage de centres de vaccination.

« Nous voulons nous assurer que nous restons sur la bonne voie de notre objectif de 70 pour cent de couverture d'ici le mois de mars afin d'obtenir l'immunité collective, donc nous intensifions maintenant la campagne », a expliqué Mme. Cécile.

Les nouveaux centres de vaccination ont été installés dans cinq lieux de travail qui exploitaient déjà une clinique quotidienne pour leur personnel et qui relèvent du groupe des travailleurs essentiels, y compris l'armée, l'aviation civile et la conserverie de thon de l'océan Indien.

Le vaccin Sinopharm est administré aux jeunes de 18 à 60 ans dans le pays insulaire. On dit au total 50 000 doses de vaccins donnés par le gouvernement des Émirats arabes unis, qui couvriront 25 000 personnes aux Seychelles.

Selon le responsable du programme étendu de vaccination, Florida Bijoux, les premières doses peuvent être administrées dans les deux semaines.

« Nous avons réussi à organiser neuf équipes, avec un objectif de 200 vaccins par jour, soit 1 800 vaccins par jour. Si nous obtenons les autres vaccins nécessaires pour le reste de la campagne, dans les semaines à venir, nous pourrions facilement vacciner 44 000 personnes en un mois », a-t-elle déclaré. Les personnes travaillant dans l'industrie du **tourisme** feront également partie de la liste des travailleurs essentiels pour recevoir les vaccins.

Produits en plastique à usage unique : les autorités ne feront pas de cadeaux aux récalcitrants



Avec l'entrée en vigueur de l'interdiction du « single use plastic » depuis le 15 janvier dernier, la police ainsi que les autorités concernées ont effectué plusieurs descentes dans divers commerces de l'île. À ce jour, 23 commerces ont été verbalisés pour ne pas avoir respecté la loi.

Plusieurs produits en plastique à usage unique ont été saisis, comme nous l'explique l'inspecteur Vishwanaden Amasay de la police de l'Environnement, « lors des descentes, nous avons saisis de nombreux produits en plastique à usage unique. Ces produits ont été ensuite envoyés au National Environmental Lab pour fin d'analyse, ou un rapport sera soumis au ministère de l'environnement pour les procédures en cour. Ils seront ensuite présenté en cour comme preuves.»

Ces opérations «crackdown» sont loin d'être terminées et les autorités seront intransigente envers ceux en possession de ces produits. A savoir que la commercialisation de ces produits est passible d'une amende n'excédent pas Rs 20, 000 et si un individu est trouvé un possession d'un produit en plastique à usage unique (take-away, fourchette plastique, gobelet plastique) est passible d'une amende de Rs 2000. Pour rappel, l'interdiction du sac en plastique entre en vigueur à partir du 1er mars.